

## HONORAIRES

En vigueur au 15/07/2020  
**TRANSACTION**

### Montants

De 0 à 60.000 €	<b>6.000€ TTC</b>
De 60.001 € à 90.000 €	<b>10 % TTC maximum</b>
De 90.001 € à 120.000 €	<b>9 % TTC maximum</b>
De 120.001 € à 150.000 €	<b>8 % TTC maximum</b>
De 150.001 à 180 000 €	<b>7,5 % TTC maximum</b>
De 180.001 à 230.000€	<b>7 % TTC maximum</b>
De 230.001 à 280.000€	<b>6,5% TTC maximum</b>
De 280.001 à 400.000€	<b>6 % TTC maximum</b>
De 400.001 à 550.000€	<b>5,5 % TTC maximum</b>
Au-delà de 550.001€	<b>5 % TTC maximum</b>

\*Les honoraires sont selon ce qui a été prévu au mandat (mandat de vente ou le cas échéant mandat de recherche) ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge du vendeur ou de l'acquéreur, voire à la charge des deux (50/50).

### **LOCATION A USAGE D'HABITATION**

HONORAIRES D'ENTREMISE		BAILLEUR	LOCATAIRE
		50 € TTC maximum	
<b>HONORAIRES de visite, Constitution de dossier, et Rédaction de Bail :</b>	<b>Entre 10 m<sup>2</sup> et 30 m<sup>2</sup> habitable</b>	8€ TTC par m <sup>2</sup> habitable maximum	8€ TTC par m <sup>2</sup> habitable maximum
	<b>Entre 31 m<sup>2</sup> et 70 m<sup>2</sup> habitable</b>	7€ TTC par m <sup>2</sup> habitable maximum	7€ TTC par m <sup>2</sup> habitable maximum
	<b>Entre 71m<sup>2</sup> habitable et plus</b>	6€ TTC par m <sup>2</sup> habitable maximum	6€ TTC par m <sup>2</sup> habitable maximum
<b>HONORAIRE D'ETAT DES LIEUX ENTREE</b>		3€ TTC par m <sup>2</sup> habitable maximum	3€ TTC par m <sup>2</sup> habitable maximum

**Locaux professionnels et commerciaux** : 10 % du loyer triennal HT

\*Les honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail et état des lieux d'entrée ne pouvant dépasser un mois de loyer charges comprises par partie

### **PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES**

	BAILLEUR	LOCATAIRE
<b>Avenant au bail d'habitation</b>	80€ TTC à la charge du demandeur	80€ TTC à la charge du demandeur
<b>Annulation d'un préavis ou demande de prolongement du préavis</b>	30€ à la demande	
<b>Location d'un garage ou d'un parking</b>	Forfait de 100€ TTC	Forfait de 100€ TTC
<b>Frais de rejet sur tous règlements</b>	30€ par rejet	30€ par rejet

## GESTION LOCATIVE

PRESTATIONS	Honoraires de gestion 7,2% TTC
Frais d'ouverture de dossier	30 €uros TTC
Accès extranet 24/24-7/7	OFFERT
Traitement et suivi comptable	INCLUS
Encaissement et reversement des sommes	INCLUS
Régularisation des charges annuelles	INCLUS
Révision annuelle des loyers	INCLUS
Récupération annuelle TOM	INCLUS
Envoi des avis d'échéances	INCLUS
Établissement et transmission des devis techniques	30€/DEMANDE
Suivi des travaux, contrôle travaux et assistance aux expertises	30€/DEPLACEMENT
Garantie de loyer impayé (3 % TTC du loyer dont 0,70 % de frais de gestion	OPTIONNEL
Demande de Diagnostics	20€
Déclaration de revenus fonciers	50€ TTC/AN
Paiement des appels de fond au syndic	20€/AN
Constitution dossier Huissier/Avocat	250€ TTC
Frais de chancellerie	3€ TTC/MOIS

## BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

LOCATION	10% du loyer triennal à la charge du preneur
VENTE	10% TTC du prix de vente à la charge du vendeur